

Mérignac, le 14 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, pour ceux qui ne les auraient pas reçus, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour une bonne année 2021.

Habituellement, les inscriptions à la Joie de Vivre se déroulent en janvier et les nombreuses activités reprennent...

Cette année 2021, nous ne pouvons toujours pas redémarrer. Nous n'avons pas accès à la Maison des Associations et nous ne pouvons pas fixer de date probable de reprise.

Nous avons cependant besoin de votre soutien afin de pérenniser cette Association à laquelle nous sommes toutes et tous attachés.

C'est pourquoi vous trouverez ci-joint la **fiche d'inscription 2021**. Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez recopier les éléments principaux dont nous avons besoin : adresse et références diverses + activité(s) pratiquée(s) habituellement et que vous souhaitez reprendre quand cela sera possible. Vous pourrez déposer cette fiche remplie + votre chèque d'adhésion de 30€ (ou 36 € - hors Mérignac) à la Maison des Associations. (Il y a une boîte aux lettres dédiée à la Joie de Vivre).

Si possible, indiquez-nous votre **adresse mail** : **il n'y a rien à craindre en nous la transmettant** et tout à gagner pour être plus rapidement informés. Comprenez la difficulté et les frais que représentent actuellement les envois par courrier postal : impression chez l'imprimeur, pliage, mise sous pli, dépôt à la Poste.

Pour les personnes inscrites à des voyages reprogrammés et dont les contrats sont déjà signés ou en passe de l'être, l'adhésion 2021 à l'association est obligatoire. De même que pour les adhérents aux cours ayant lieu en visioconférence (histoire, généalogie, tai chi et Qi gong).

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien, et comme vous, nous sommes très impatients de pouvoir reprendre notre vie sociale.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Amicalement

La Présidente, et le Bureau de la Joie de Vivre

P.J. : fiche d'inscription